



Le Porge-Océan,  
dimanche 15 avril 2007

## JOURNEE NETTOYAGE DE PLAGES

Sous les  
déchets...  
la plage!

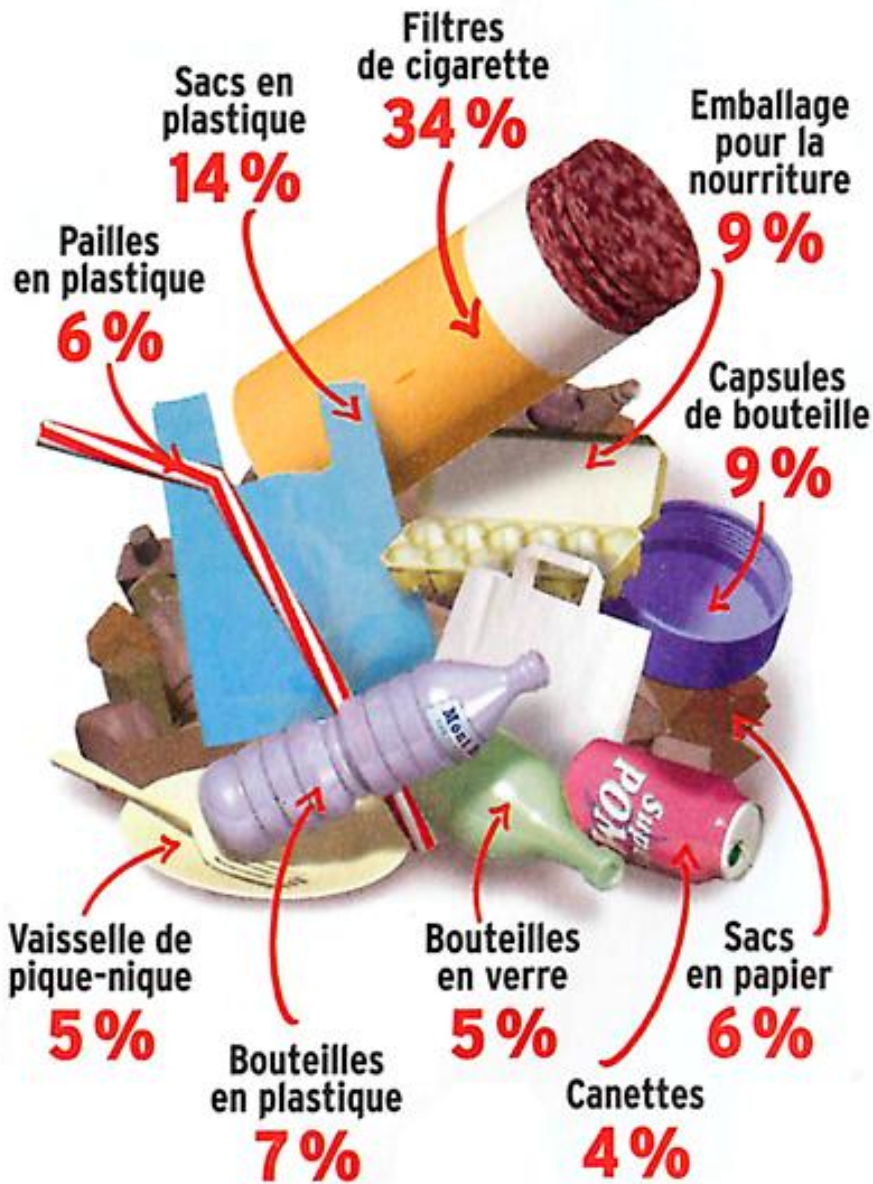
Pour tout renseignement,  
contacter l'association  
Meduli Nature :  
contact@medulinature.org  
ou 06.10.82.69.86

Meduli  
NATURE

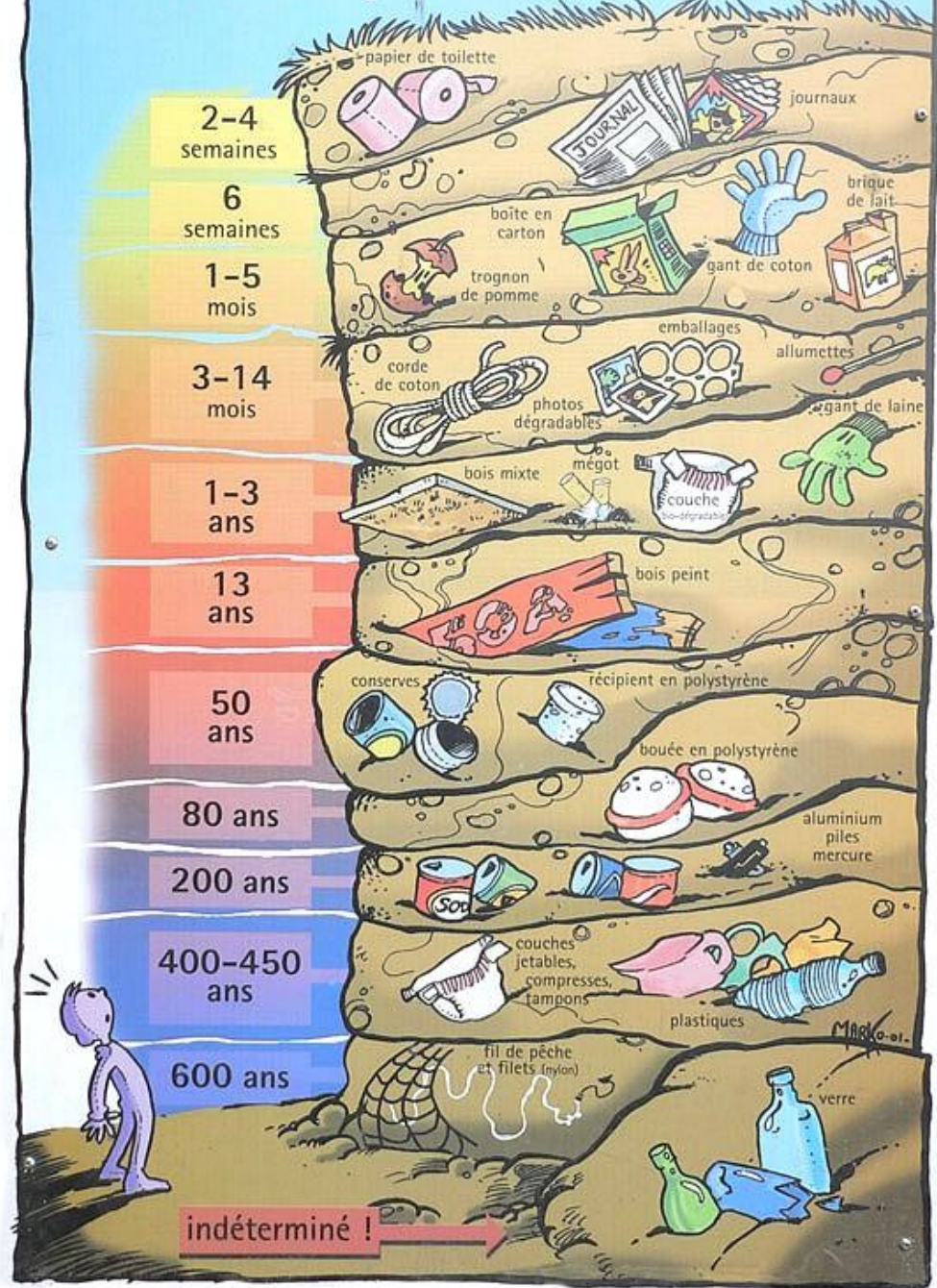




# Le "top ten" des déchets des plages



## Durée de biodégradabilité des déchets en mer





# Les soins aux oiseaux mazoutés...

## ... Une course contre la montre.

Les oiseaux mazoutés présentent souvent de nombreux symptômes et des troubles graves : intoxication, hypothermie, perte de poids, déshydratation, stress...

### Les premiers soins...

Prodigués au cours des six premières heures, les soins : réhydratation, injection de fer et d'antibiotiques, administration de charbon actif et d'argile comme pansements gastriques et nourrissage permettent de stabiliser l'état général de l'oiseau.

### Le "démazoutage"...

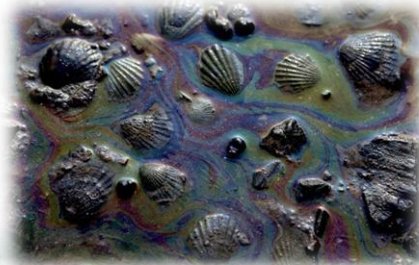
Après avoir repris des forces, l'oiseau est lavé avec un produit adapté, dans un bain d'eau tiède à 40/42°. Plusieurs lavages sont nécessaires pour enlever toute trace d'hydrocarbures.

L'oiseau est rincé jusqu'à ce que l'eau perle sur son plumage. Il est ensuite placé dans un box de séchage.

### La réhabilitation en piscine...

L'oiseau retrouve l'élément liquide. Une attention particulière est portée à l'imperméabilité de son plumage, qui doit être parfaite pour sa survie.

**POUR UNE PARFAITE REHABILITATION, UN OISEAU MAZOUTE DEMANDE DES DIZAINES D'HEURES DE SURVEILLANCE.**







Les racines des oyats forment un réseau très dense limitant les envois de sable.

Les respecter, c'est protéger l'environnement et lutter contre l'érosion.







La « **Loi Littoral** » de 1986 vise à aménager, protéger et mettre en valeur le littoral dans un souci de « développement durable » : elle limite et contrôle l'urbanisation, interdit les constructions nouvelles à l'intérieur d'une bande de 100 mètres à partir du rivage, hors agglomération et consacre l'usage libre et gratuit des plages par le public.

Cette loi devrait permettre que les espaces encore peu aménagés (comme les littoraux aquitains, corses, mais aussi les îles bretonnes) ne soient pas dénaturés comme l'ont été d'autres régions côtières, et que leur patrimoine soit préservé.







© 2008 Agence de l'Environnement et de la Mer



www.tnbazan.fr